

Compte rendu d'audience

<http://www.unitesgppolice.com>

01/04/2019

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le 28 mars 2019, s'est tenu le premier CHSCT du Ministère de l'Intérieur de la nouvelle mandature.

A cette occasion, la **FSMI-FO** a rappelé son attachement à ce que l'ensemble des membres des CHSCT accèdent à la formation dédiée.

Les représentants du personnel ont proposé et voté à l'unanimité une motion exigeant du Ministère de l'Intérieur un point précis sur :



Le nombre de ses agents pour lesquels une fiche individuelle de traçabilité des expositions aux risques professionnelles a été renseignée.



Le nombre de ses agents ayant satisfait à un examen de la médecine de prévention depuis moins de trois ans.

La présentation des dispositifs de prévention du suicide au Ministère de l'Intérieur a conduit à un long débat. La **FSMI-FO** a rappelé sa volonté que chaque situation face l'objet d'une étude approfondie. Les facteurs endogènes aux métiers du ministère doivent être identifiés pour correction.

La FSMI-FO est satisfaite de l'intérêt montré par les représentants de l'Administration, au premier rang desquels M. Christophe MIRMAND, Secrétaire Général du ministère, et veillera à ne pas être déçue.